



SAINT JEAN DE SOUDAIN

Conseil municipal du jeudi 23 janvier 2025 à 18 H 30

Le vingt-trois janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt-cinq, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Alain COURBOU, maire en session ordinaire.

ETAIENT PRESENTS : Formant la majorité des membres en exercice.

Alain COURBOU, Nadine RICHARD-BEAUMONT, Christian PIERRETON, Marie-Pierre CUTIVET, Slim SOUABNI, Lucie CHAPELLE, Brice GUILLOUD, Jacques FAVRE, Thibault MANTELET, David LEFEBVRE, Marie-France THEVENET, David GIMENEZ, Véronique WATT, Adeline BEAUFILS, Marie-France THEVENET.

Absent-e-s :

Excusé-e-s : Corinne PIERREVILLE, Pierre LEBRUN, Marie-France THEVENET, David GIMENEZ.

Procuration(s) : Corinne PIERREVILLE à Alain COURBOU, Pierre LEBRUN à Marie-Pierre CUTIVET, Marie-France THEVENET à Véronique WATT, David GIMENEZ à Christian PIERRETON.

Véronique WATT est désignée secrétaire de séance.

N° délibération	Thématique	Décision de vote
1-2025	Restes à réaliser en investissement pour l'année 2025	Approuvée à l'unanimité
2-2025	Convention 2025 avec l'association « le Tichodrome »	Approuvée à l'unanimité
3-2025	Protocole transactionnel engageant la commune à verser une indemnité globale et forfaitaire pour l'obtention d'une parcelle de terrain	Approuvée à l'unanimité
4-2025	Tableau des emplois au 1 ^{er} janvier 2025	Approuvée à l'unanimité
5-2025	Solidarité Mayotte secours de 1000 euros	Approuvée à l'unanimité
6-2025	Adhésion 2025 à l'institut des risques majeurs (IRMA)	Approuvée à l'unanimité
7-2025	Convention avec l'association biodiversité nature en val d'Huert dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique	Approuvée à l'unanimité
8-2025	Subvention à l'association France victimes 38	Approuvée à l'unanimité

Publication faite sur le site de la commune de SAINT JEAN DE SOUDAIN le 30/01/2025

Fait à Saint Jean de Soudain le 24/01/2025

Le maire, Alain COURBOU

La secrétaire de séance, Véronique WATT

